

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUBE

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)

VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 2 JUIN à 19 H 00

Nombre de Conseillers Municipaux.....33
Nombre de Conseillers en exercice.....33
Nombre de Conseillers présents.....28

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **MARDI 02 JUIN à 19h00**, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine, Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 27 mai 2026, affichée au tableau des affichages officiels le 27 mai 2026 et publiée dans la presse locale.

Étaient présents : Mme LEDOUBLE Catherine, M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, M. PERRARD Didier, Mme BERLOT Catherine, M. MAITROT André, Maires-Adjoints, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, MONT-DESFONTAINES Nathalie, RICCARDI Véronique, MM. GOJJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme QUINTART Sylvie, M. WARNESSON Bruno, Mmes DEMIR Selda, JOSSO Gorete, MM. CHEHADE Hicham, GROSJEAN Sébastien, Mmes DENIS Angélique, PAGLIA Olympe, MM. CORNEVIN Jean-Pierre, BALLANFAT Florent et Mme GARET Sylvie formant la majorité des membres en exercice.

Était absente représentée :

Mme EDESA Stéphanie mandataire Mme LEROY Marie-Pierre

Étaient absents

Mme GALLERY Alice
Mme OLLIER Graziella
M. VANARET Florian
M. LEFEVRE Vincent

Secrétaire de séance : Mme Olympe PAGLIA

XXXX

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/026***

Budget de la Commune – Affectation du résultat 2025

Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE

Suite au vote du Compte Financier Unique 2025 il convient de procéder à leur affectation.

La commission Economie – Finances propose au Conseil Municipal de confirmer l'affectation des résultats 2025 tels qu'ils sont présentés dans la fiche de calcul en annexe.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et écouté l'intervention de M. Florent BALLANFAT, par :

3 voix contre (M. CORNEVIN, M. BALLANFAT et Mme GARET)
26 voix pour

- **ADOpte le rapport présenté.**

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance
Mme Olympe PAGLIA



Catherine LEDOUBLE

Catherine LEDOUBLE
2026.06.03 14:26:44 +0200
Ref:11124998-16778109-1-D
Signature numérique
la Maire

***Délibération du Conseil Municipal
 de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
 - N° 2026/026***

AFFECTATION DU RESULTAT 2025			
BUDGET VILLE			
Section de Fonctionnement			
	Recettes réalisées 2025		16 762 884,40 €
	Dépenses réalisées 2025		15 422 665,46 €
	Résultat comptable de l'exercice 2025		1 340 218,94 €
	Excedent/Déficit reporté 2024		438 168,13 €
	Résultat de cloture de fonctionnement 2025 à affecter		1 778 387,07 €
Besoin de financement de la section d'Investissement			
	Recettes réalisées 2025		5 713 184,55 €
	Dépenses réalisées 2025		5 615 940,34 €
	Résultat de l'exercice 2025		97 244,21 €
	Excédent/Déficit reporté 2024		-485 890,35 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement		-388 646,14 €
	Recettes, restes à réaliser 2025		2 307 719,77 €
	Dépenses, restes à réaliser 2025		2 244 806,79 €
	Solde		62 912,98 €
	Besoin/Excédent de Financement		-325 733,16 €
Reprise des résultats dans le Budget Primitif 2026			
	Recettes d'investissement		
	Excédent de fonctionnement capitalisé, art. 1068		325 733,16 €
	Recettes de fonctionnement		1 452 653,91 €
	Excédent antérieur reporté, art. 002		
	Dépenses d'investissement		
	Déficit antérieur reporté, art. 001		-388 646,14 €